

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00298 Numéro SIREN : 834 811 325 Nom ou dénomination : 3 A PRESTIGE
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2019 sous le numéro de dépôt 4194



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case				Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case	
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société:			Adresse du siège social:			
Société 3 A PRESTIGE			7 ALLEE DES TILLEULS			
SIRET	8	3	4	8	1 1 3 2 5 0 0 0 1 0	91220 BRETIGNY SUR ORGE
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:			
3A PRESTIGE 7 ALL DES TILLEULS 91220 BRETIGNY SUR ORGE						

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Vehicules de transport		
			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	
				Déficit	
				1 002	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		SII cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
---	--	--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
BVTC CONSEIL S.A.S. 4 AVENUE LAURENT CELY HALL A 92600 ASNIERES SUR SEINE			Tél:		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
N° d'agrément du CGA			Date: Lieu BRETIGNY SUR ORGE		
Tél:			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT		
			Signature QEDDI ESSADDIK		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise Société 3 A PRESTIGE

Adresse 7 ALIFF DES TILLEULS 91220 BRETIGNY SUR ORGE

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2018 (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice 2018 ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire QEDDI ESSADDIK PRESIDENT		A BRETIGNY SUR ORGE le _____ Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										Société 3 A PRESTIGE										Néant		*																																					
Adresse de l'entreprise										7 ALLEE DES TILLEULS										91220 BRETAGNE SUR ORGE																																							
Numéro SIRET *										83481132500010																																																	
Durée de l'exercice en nombre de mois *										12										Durée de l'exercice précédent *										12																													
																				Exercice N clos le										31122018										Exercice N-1 clos le										00000									
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																			
										1										2										3										4																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobiliations incorporelles	Fonds commercial *		010				012																																																			
		Autres *		014				016																																																			
	Immobiliations corporelles *		028				030																																																				
	Immobiliations financières * (1)		040		800		042		800																																																		
	Total I (5)		044		800		048		800																																																		
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																																																			
		Marchandises *		060				062																																																			
	ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																																																			
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		512		070		512																																																
			Autres * (3)		072		243		074		243																																																
Valeurs mobilières de placement		080				082																																																					
Disponibilités		084		78		086		78																																																			
Charges constatées d'avance *		092				094																																																					
Total II		096		833		098		833																																																			
Total général (I+II)		110		1 633		112				1 633																																																	
PASSIF										Exercice N										Exercice N-1																																							
										NET										NET																																							
										1										2																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 500																																																						
	Ecart de réévaluation		124																																																								
	Réserve légale		126																																																								
	Réserves réglementées*		130																																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131				132																																																				
	Report à nouveau		134																																																								
	Résultat de l'exercice		136		(1 002)																																																						
	Provisions réglementées		140																																																								
	Total I		142		498																																																						
	Provisions pour risques et charges		154																																																								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166																																																								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		1 134		172		1 134																																																		
	Produits constatés d'avance		174																																																								
	Total III		176		1 134																																																						
	Total général (I + II + III)		180		1 633																																																						
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		800																																																
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Exercice N-1 clos le

31/12/2018

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 3 A PRESTIGE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	800	484		486	800	800
TOTAL		490		492	800	494		496	800	800

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 3 A PRESTIGE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations	630		632		634		636		
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
		Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		4				
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B			780	

II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995	
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)			996	
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			860	1 002					
Total des déficits restant à reporter			870	1 002					

IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	3 794
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	4 040
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : Société 3 A PRESTIGE

31/12/2018

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 3 A PRESTIGE					Néant		☒		
Exercice ouvert le : 01/01/2018			et clos le : 31/12/2018			Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS									
Effectif moyen du personnel * :							376		
dont apprentis							657		
dont handicapés							651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale							861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises							108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées							118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges							105		
TOTAL 1							106		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation							143		
Subventions d'exploitation reçues							113		
Variation positive des stocks							111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée							116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation							153		
TOTAL 2							144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
Achats							121		
Variation négative des stocks							145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances							125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée							133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée							128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							150		
TOTAL 3							152		
IV- Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)							137		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).							117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			020						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)				022				Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)							026		
Période de référence			024				160		
Date de cessation							186		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.									

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 8 3 4 8 1 1 3 2 5 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 3 A PRESTIGE

ADRESSE (voie) 7 ALLEE DES TILLEULS

CODE POSTAL 91220 VILLE BRETIGNY SUR ORGE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	15

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique QEDDI Prénom(s) ESSADDIK

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 15

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 7 Voie ALLEE DES TILLEULS

Code postal 91220 Commune BRETIGNY SUR ORGE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2019

Page 12

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122018

N° SIRET

83481132500010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 3 A PRESTIGE

ADRESSE (voie)

7 ALLEE DES TILLEULS

CODE POSTAL

91220

VILLE

BRETIGNY SUR ORGE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Cedid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 001135 en Euros.

DOCUMENT DE TRAVAIL

BVTC CONSEIL S.A.S.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12		12	Euros	%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		800			800	
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENT		800			800	
TOTAL I		800			800	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		512			512	
41100000 CLIENTS		512			512	
AUTRES CREANCES		243			243	
44583000 REMB. TAXE SUR CA DEMANDEE		243			243	
DISPONIBILITES		78			78	
51200000 BANQUE		78			78	
TOTAL II		833			833	
TOTAL GENERAL		1 633			1 633	

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12		12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 500			1 500	
10100000 capital social		1 500			1 500	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		1 002			1 002	
TOTAL I		498			498	
AUTRES DETTES		1 134			1 134	
45500000 ASSOCIES - COMPTES COURANTS		1 134			1 134	
TOTAL III		1 134			1 134	
TOTAL GENERAL		1 633			1 633	

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12		12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		38	470			38	470
70611000	PRESTATION UBER	37	938			37	938
70620000	PRESTATIONS EXONEREES	532				532	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		38	470			38	470
AUTRES CHARGES EXTERNES		39	147			39	147
60630000	FOURNITURES ET PETIT EQUIPEMEN	493				493	
61220000	CREDIT BAIL MOBILIER	15	127			15	127
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	3	200			3	200
61610000	ASSURANCES	55				55	
62221000	COMMISSION / VENTE UBER	10	397			10	397
62265000	HONORAIRES COMPTABLES	1	025			1	025
62270000	FRAIS D ACTES (CREATION)	170				170	
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	8				8	
62520000	INDEMNITES KILOMETRIQUES	8	242			8	242
62570000	RECEPTION	73				73	
62710000	FRAIS BANCAIRES	357				357	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		324				324	
63510000	taxe fonciere	324				324	
AUTRES CHARGES		1				1	
65800000	CHARGES DIVERS DE GESTION	1				1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		39	472			39	472
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		1	002-			1	002-
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		1	002-			1	002-

Date 14/03/2019	Tableau de cohérence des liasses fiscales Client 001135 Société 3 A PRESTIGE 7 ALLEE DES TILLEULS 91220 BRETAGNE SUR ORGE	Référence	Page 1
Collaborateur BAZI OUBR		Exercice 01/01/2018 31/12/2018	

[illegible]

SOCIETE 3 A PRESTIGE

SASU au Capital de 1 500 euros

Siège Social : 7 Allée des Tilleuls 91220 Brétigny-sur-Orge

SIREN 834 811 325

* * * * *

**Procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique
Décisions ordinaires**

Procès-verbal du 19 Avril 2019

* * * * *

« Pour copie certifiée conforme à l'original »

L'an deux-mille dix-neuf, le 19 Avril à dix-heures, la société **3 A PRESTIGE SASU**, société de droit français dont le siège social est situé à **7 Allée des Tilleuls 91220 Brétigny-sur-Orge**, représenté par Monsieur **QEDDI Essaddik**

- L'actionnaire unique est Président de la société et propriétaire des **100 Actions** de la société d'une valeur nominale de **15 €** l'une.

L'actionnaire unique de l'entité **3 A PRESTIGE SASU**, a sur la base des documents suivants :

- Comptes annuels de l'exercice closent le **31 DECEMBRE 2018**

Et conformément aux statuts, pris les décisions portant sur les thèmes suivants :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2018**
- l'affectation du résultat
- Poursuite de l'activité malgré la perte de la moitié du capital social
- conventions réglementées et conventions courantes
- questions diverses et formalités juridiques requises par la loi sur les sociétés

Première résolution

L'actionnaire unique approuve les comptes de cet exercice, présentant un niveau de capitaux propres de **498 €**, un total bilan de **1 633 €** et une perte comptable de **-1 002 €**.

Deuxième résolution

L'actionnaire unique décide d'affecter la perte de l'exercice au **31 DECEMBRE 2018**, soit -1 002 € en totalité au report à nouveau.

Le report à nouveau s'élève, après affectation du résultat, à **- 1 002 €**.

Troisième résolution

Après avoir pris connaissance du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société.

Quatrième résolution

Conventions réglementées et conventions courantes : Absence de convention réglementée.

Cinquième résolution

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités requises par la loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De toutes les décisions ci-dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique.

L'actionnaire unique
Monsieur QEDDI Essaddik



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case				Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case	
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société:			Adresse du siège social:			
Société 3 A PRESTIGE			7 ALLEE DES TILLEULS			
SIRET	8	3	4	8	1 1 3 2 5 0 0 0 1 0	91220 BRETIGNY SUR ORGE
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:			
3A PRESTIGE 7 ALL DES TILLEULS 91220 BRETIGNY SUR ORGE						

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	Vehicules de transport			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	Déficit	1 002
Bénéfice imposable à 15%					
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
PV exonérées (art. 238 quindecies)					

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		SII cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: I		Nom et adresse du conseil:	
BVTC CONSEIL S.A.S. 4 AVENUE LAURENT CELY HALL A 92600 ASNIERES SUR SEINE Tél:		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date:	Lieu BRETIGNY SUR ORGE
Tél:		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
		Signature	QEDDI ESSADDIK

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembours-ements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise Société 3 A PRESTIGE

Adresse 7 ALIFF DES TILLEULS 91220 BRETIGNY SUR ORGE

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2018 (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice 2018 ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire QEDDI ESSADDIK PRESIDENT		A BRETIGNY SUR ORGE le _____ Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										Société 3 A PRESTIGE										Néant		*																																					
Adresse de l'entreprise										7 ALLEE DES TILLEULS										91220 BRETAGNE SUR ORGE																																							
Numéro SIRET *										83481132500010																																																	
Durée de l'exercice en nombre de mois *										12										Durée de l'exercice précédent *										12																													
																				Exercice N clos le										31122018										Exercice N-1 clos le										00000									
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																			
										1										2										3										4																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobiliations incorporelles	Fonds commercial *		010				012																																																			
		Autres *		014				016																																																			
	Immobiliations corporelles *		028				030																																																				
	Immobiliations financières * (1)		040		800		042		800																																																		
	Total I (5)		044		800		048		800																																																		
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																																																			
		Marchandises *		060				062																																																			
	ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																																																			
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		512		070		512																																																
			Autres * (3)		072		243		074		243																																																
Valeurs mobilières de placement		080				082																																																					
Disponibilités		084		78		086		78																																																			
Charges constatées d'avance *		092				094																																																					
Total II		096		833		098		833																																																			
Total général (I+II)		110		1 633		112				1 633																																																	
PASSIF										Exercice N										Exercice N-1																																							
										NET										NET																																							
										1										2																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 500																																																						
	Ecart de réévaluation		124																																																								
	Réserve légale		126																																																								
	Réserves réglementées*		130																																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131				132																																																				
	Report à nouveau		134																																																								
	Résultat de l'exercice		136		(1 002)																																																						
	Provisions réglementées		140																																																								
	Total I		142		498																																																						
	Provisions pour risques et charges		154																																																								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166																																																								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169		1 134		172		1 134																																																		
	Produits constatés d'avance		174																																																								
	Total III		176		1 134																																																						
	Total général (I + II + III)		180		1 633																																																						
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		800																																																
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Exercice N-1 clos le

0 0 0 0 0

BVTC CONSEIL S.A.S.

31/12/2018

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)													Désignation de l'entreprise : <u>Société 3 A PRESTIGE</u>													Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale *						
ACTIF IMMOBILISÉ																					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial			400				402				404				406										
		Autres			410				412				414				416										
Immobilisations corporelles	Terrains				420				422				424				426										
	Constructions				430				432				434				436										
	Installations techniques matériel et outillage industriels				440				442				444				446										
	Installations générales agencements divers				450				452				454				456										
	Matériel de transport				460				462				464				466										
	Autres immobilisations corporelles				470				472				474				476										
Immobilisations financières					480				482		800		484				486		800		800						
TOTAL					490				492		800		494				496		800		800						
II	AMORTISSEMENTS				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																											
Immobilisations incorporelles					500				502				504				506										
Immobilisations corporelles	Terrains				510				512				514				516										
	Constructions				520				522				524				526										
	Installations techniques matériel et outillage industriels				530				532				534				536										
	Installations générales, agencements, aménagements divers				540				542				544				546										
	Matériel de transport				550				552				554				556										
	Autres immobilisations corporelles				560				562				564				566										
TOTAL					570				572				574				576										
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.					1		2		3		4		5														
					6		7		8		9		10														
Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values																		
	①		②		③		④		Court terme * ⑤		Long terme																
											19 % ⑥				15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧										
1																											
2																											
3																											
4																											
5																											
6																											
7																											
8																											
9																											
10																											
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589												
Plus-values taxables à 19 % (1)					579				Régularisations		590		583		594		595										
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)														591													
TOTAL										596		585		597		599											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 3 A PRESTIGE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations	630		632		634		636		
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
		Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		4				
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B			780	

II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995	
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)			996	
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			860	1 002					
Total des déficits restant à reporter			870	1 002					

IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	3 794
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	4 040
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : Société 3 A PRESTIGE

31/12/2018

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 3 A PRESTIGE					Néant		☒		
Exercice ouvert le : 01/01/2018			et clos le : 31/12/2018			Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS									
Effectif moyen du personnel * :							376		
dont apprentis							657		
dont handicapés							651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale							861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises							108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées							118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges							105		
TOTAL 1							106		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation							143		
Subventions d'exploitation reçues							113		
Variation positive des stocks							111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée							116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation							153		
TOTAL 2							144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
Achats							121		
Variation négative des stocks							145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances							125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée							133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée							128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							150		
TOTAL 3							152		
IV- Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)							137		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).							117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			020						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)			022			Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						026			
Période de référence			024			160			
Date de cessation						186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.									

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 8 3 4 8 1 1 3 2 5 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 3 A PRESTIGE

ADRESSE (voie) 7 ALLEE DES TILLEULS

CODE POSTAL 91220 VILLE BRETIGNY SUR ORGE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	15

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2019

Page 12

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122018

N° SIRET

83481132500010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 3 A PRESTIGE

ADRESSE (voie)

7 ALLEE DES TILLEULS

CODE POSTAL

91220

VILLE

BRETIGNY SUR ORGE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Cedid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 001135 en Euros.

DOCUMENT DE TRAVAIL

BVTC CONSEIL S.A.S.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12		12	Euros	%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		800			800	
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENT		800			800	
TOTAL I		800			800	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		512			512	
41100000 CLIENTS		512			512	
AUTRES CREANCES		243			243	
44583000 REMB. TAXE SUR CA DEMANDEE		243			243	
DISPONIBILITES		78			78	
51200000 BANQUE		78			78	
TOTAL II		833			833	
TOTAL GENERAL		1 633			1 633	

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12		12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 500			1 500	
10100000 capital social		1 500			1 500	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		1 002			1 002	
TOTAL I		498			498	
AUTRES DETTES		1 134			1 134	
45500000 ASSOCIES - COMPTES COURANTS		1 134			1 134	
TOTAL III		1 134			1 134	
TOTAL GENERAL		1 633			1 633	

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	12		Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		38 470				38 470	
70611000	PRESTATION UBER	37 938				37 938	
70620000	PRESTATIONS EXONEREES	532				532	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		38 470				38 470	
AUTRES CHARGES EXTERNES		39 147				39 147	
60630000	FOURNITURES ET PETIT EQUIPEMEN	493				493	
61220000	CREDIT BAIL MOBILIER	15 127				15 127	
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	3 200				3 200	
61610000	ASSURANCES	55				55	
62221000	COMMISSION / VENTE UBER	10 397				10 397	
62265000	HONORAIRES COMPTABLES	1 025				1 025	
62270000	FRAIS D ACTES (CREATION)	170				170	
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	8				8	
62520000	INDEMNITES KILOMETRIQUES	8 242				8 242	
62570000	RECEPTION	73				73	
62710000	FRAIS BANCAIRES	357				357	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		324				324	
63510000	taxe fonciere	324				324	
AUTRES CHARGES		1				1	
65800000	CHARGES DIVERS DE GESTION	1				1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		39 472				39 472	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		1 002-				1 002-	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		1 002-				1 002-	

Date 14/03/2019	Tableau de cohérence des liasses fiscales Client 001135 Société 3 A PRESTIGE 7 ALLEE DES TILLEULS 91220 BRETAGNE SUR ORGE	Référence	Page 1
Collaborateur BAZI OUBR		Exercice 01/01/2018 31/12/2018	

[illegible]

SOCIETE 3 A PRESTIGE

SASU au Capital de 1 500 euros

Siège Social : 7 Allée des Tilleuls 91220 Brétigny-sur-Orge

SIREN 834 811 325

* * * * *

Procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique Décisions ordinaires

Procès-verbal du 19 Avril 2019

* * * * *

« Pour copie certifiée conforme à l'original »

L'an deux-mille dix-neuf, le 19 Avril à dix-heures, la société **3 A PRESTIGE SASU**, société de droit français dont le siège social est situé à **7 Allée des Tilleuls 91220 Brétigny-sur-Orge**, représenté par Monsieur **QEDDI Essaddik**

- L'actionnaire unique est Président de la société et propriétaire des **100 Actions** de la société d'une valeur nominale de **15 €** l'une.

L'actionnaire unique de l'entité **3 A PRESTIGE SASU**, a sur la base des documents suivants :

- Comptes annuels de l'exercice closent le **31 DECEMBRE 2018**

Et conformément aux statuts, pris les décisions portant sur les thèmes suivants :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2018** - l'affectation du résultat
- Poursuite de l'activité malgré la perte de la moitié du capital social
- conventions réglementées et conventions courantes
- questions diverses et formalités juridiques requises par la loi sur les sociétés

Première résolution

L'actionnaire unique approuve les comptes de cet exercice, présentant un niveau de capitaux propres de **498 €**, un total bilan de **1 633 €** et une perte comptable de **-1 002 €**.

Deuxième résolution

L'actionnaire unique décide d'affecter la perte de l'exercice au **31 DECEMBRE 2018**, soit -1 002 € en totalité au report à nouveau.

Le report à nouveau s'élève, après affectation du résultat, à **- 1 002 €**.

Troisième résolution

Après avoir pris connaissance du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société.

Quatrième résolution

Conventions réglementées et conventions courantes : Absence de convention réglementée.

Cinquième résolution

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités requises par la loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De toutes les décisions ci-dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique.

L'actionnaire unique
Monsieur QEDDI Essaddik

